



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CABINET

**Bureau Représentation de l'Etat
Mission Protocole**

MARDI 8 JUIN 2021 - 9h30 :

**JOURNÉE NATIONALE
D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE**

CARRÉ 8 DU CIMETIÈRE SAINT-PIERRE - MARSEILLE

Décret n°2005-547 du 26 mai 2005

DÉROULÉ

09h15 : Rassemblement des porte-drapeaux, des représentants des associations d'anciens combattants et victimes de guerre, mise en place du détachement militaire devant le monument aux Morts des Anciens Combattants d'Indochine.

09h20 : Accueil des autorités présentes

09h25 : Arrivée de Mme Marie AUBERT, Préfète déléguée pour l'égalité des chances, représentant M. le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Les autorités avancent face à la stèle

**Présentez-armes
Garde à vous**

09h30 : Début de la cérémonie :

Lecture du message de Mme la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées par Mme Marie AUBERT, Préfète déléguée pour l'égalité des chances, représentant M. le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Dépôts de gerbes :

Mme Marie AUBERT, Préfète déléguée pour l'égalité des chances, représentant M. le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Mme Lisette NARDUCCI, Adjointe au Maire en charge des familles, des mémoires et des anciens combattants, représentant M. le Maire de Marseille ;

Mme Cathy RACON-BOUZON, Députée des Bouches-du-Rhône ;

Mme Marie-Florence BULTEAU-RAMBAUD, Conseillère régionale représentant M. le Président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

M. le Lieutenant-Colonel Olivier LE DROUCPEET, Délégué militaire départemental adjoint, représentant M. le Général de corps d'armée, Gouverneur militaire de Marseille, Officier général de la zone de défense et de sécurité Sud, commandant la zone terre Sud ;

M. Jean-Claude BAFFIE, Président du comité de Coordination des associations d'anciens combattants et victimes de guerre de Marseille et des Bouches-du-Rhône accompagné de **M. Louis SIMONI**, Conseiller représentant M. le Délégué général du Souvenir Français ;

M. Egon HOLDORF et **M. Ronald STARR**, Vice-Présidents de l'amicale des anciens combattants de la Légion étrangère de Marseille-Provence (AACLEM) représentant les anciens combattants d'Indochine et prisonniers du Viet-Minh ;

M. Michel OLIVER Président régional de l'Union nationale des anciens combattants d'Indochine, des Territoires d'Opérations Extérieures (TOE) et d'Afrique du Nord (UNACITA) ;

Sonnerie « aux morts »

Minute de silence ;

La Marseillaise (refrain)

Les autorités vont saluer les porte-drapeaux, le piquet d'honneur, les anciens combattants puis quittent le dispositif en marquant un temps d'arrêt devant le drapeau (*musique Hymne de l'Infanterie coloniale en sourdine*)

10h15 : Fin de la cérémonie

Départ des autorités

POUR INFORMATION :

- Référents Préfecture :
- Site : M. Romain SEGUI Chef de cabinet 06.25.92.08.02 - M. Thomas VIOT Chargé de protocole 06.70.89.67.94
- Dossier : Mme Nouria BAÏZID Chargée de protocole 06.26.344.755

La Ville de Marseille organisera :

- les annonces par M. le Directeur du Protocole
- la surveillance du public et du site (circulation et stationnement des véhicules) par les agents de la Police municipale ;
- l'assistance logistique ;
- la sonorisation ;
- la présence de porteurs de gerbes (protocole)
- 1 équipage de secours est mis à disposition par le BPPM